



LGMinfo N°365

<http://www.guebremariam.org/>

Lundi 04 Février 2019

« L'homme se forme d'abord par la peine ; ses vrais plaisirs, il doit les gagner, il doit les mériter. Il doit donner avant de recevoir. C'est la loi ».

Alain

Les certifications en langues

Le lycée Guebre Mariam est centre d'examen Cambridge depuis l'an dernier grâce à l'implication de madame Gaillard. Il sera bientôt centre d'examen Cervantes grâce à l'engagement de monsieur Mas.

La remise des diplômes du Crevantes s'est déroulée vendredi 1^{er} février en présence de monsieur le Consul d'Espagne. Les élèves lauréats ont pu récupérer leurs diplômes dans une ambiance de convivialité et de partage.

Les diplômes du Cambridge seront remis quant à eux le 19 février prochain.

Conférences du professeur Kiflé Sélassié Beseat

Dans le cadre de la célébration du soixante dixième anniversaire du Lycée franco-éthiopien Guebre Mariam, l'Association des anciens élèves du LGM et la direction du LGM ont l'honneur de vous inviter à deux conférences animées par Le Professeur Kiflé Sélassié Beseat, qui est membre du Centre d'Analyse Comparative des Systèmes Politique (CACSP) Université Paris I (Panthéon-Sorbonne) Assistant du Professeur Maurice Duverger, directeur du Fonds International pour la Promotion de la Culture (FIPC/ UNESCO).

Il donnera à cette occasion deux conférences Le Jeudi 7 février, 2019 au Théâtre Senghor du LGM de 16 à 17h00 - première partie et de 17h 15 à 18h30 – seconde partie.

Première conférence :

« Bref aperçu de l'histoire et de la philosophie éthiopiennes »

Seconde conférence :

« Passé, présent et avenir de l'Ethiopie à la lumière de l'œuvre-vie d'Arthur Rimbaud et d'Aimé Césaire ».

Projet d'établissement

Le groupe de pilotage du projet d'établissement s'est réuni mardi afin de finaliser la phase du diagnostic. Un bilan des questionnaires d'enquête a été tiré. Une analyse approfondie d'un ensemble d'indicateurs – effectifs, taux de réussite aux examens et aux tests, évolution des cohortes par nationalités... - a également complété les éléments qualitatifs de ces analyses par des approches quantifiées.

Quelques axes de progrès ont ainsi pu être dégagés :

- Sécurisation des parcours d'orientation et réflexions sur une stratégie pédagogique
- Optimisation du cadre de vie et du climat scolaire,
- Valorisation des évolutions de carrière et de la GRH
- Développement de la formation et de la professionnalisation
- Optimisation de la communication interne et externe

Pour toutes ces questions, le projet de l'école numérique devra être un support et une dimension centrale de notre futur projet d'établissement.

Conseil consultatif du 30 février



Un nouveau conseil consultatif s'est tenu le mercredi 30 février afin de poursuivre les discussions concernant le nouveau plan quinquennal. A la demande des représentants de l'APE, deux autres hypothèses ont été présentées et analysées.

La première hypothèse fait suite à une demande des représentants des parents d'élèves siégeant au conseil consultatif. Il s'agissait d'établir d'une part une projection budgétaire sur les 5 prochaines années de nos besoins tant en dépense qu'en recette, d'autre part faire en sorte que les familles Ethiopiennes voient les écolages augmenter dans des proportions moindres que les autres familles.

Les documents de prévision budgétaire, basée sur des hypothèses d'inflation et d'évolution du taux de change sur 5 ans, ainsi que le tableau des écolages pour la même période, sont présentés.

Mais cette prévision, basée sur des hypothèses beaucoup trop incertaines à ce terme (inflation, taux de change), ferait courir un grave risque financier au Lycée, et par conséquent un plan quinquennal qui serait proposé sur cette base ne serait pas acceptable financièrement pour le lycée.

Un deuxième document de travail est présenté. Cette fois la projection de nos besoins pour les 5 prochaines années a été pensée à taux constants. L'évolution de nos dépenses pour les 5 prochaines années fait apparaître un besoin en recettes de +2% par an (à taux constants).

Par ailleurs l'analyse de nos dépenses indique que 70% de nos dépenses sont payées en Birrs (elles encourent le risque d'inflation) et 30% de nos dépenses le sont en Euros (elles encourent le risque d'évolution du taux de change).

Afin de neutraliser ce double risque, le taux d'augmentation des écolages doit être modulé chaque année proportionnellement à ces deux facteurs de risque.

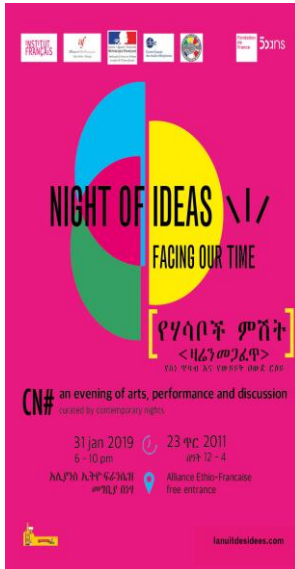
Ainsi, avec une inflation à 8% (source FMI pour 2018) et un taux de change euros/birrs en baisse de 4.5% entre le 11/01/2018 et le 1/01/2019, l'augmentation des écolages pour la rentrée 2019 serait de 10%.

Si le mode de calcul, de par son objectivité économique, ne rencontre pas d'opposition, les élus parents d'élève du Conseil consultatif font néanmoins remarquer que n'est pas prise en compte leur deuxième demande, à savoir une hausse modérée pour les familles Ethiopiennes, et ce afin d'être « conformes » à l'accord de coopération.

Une étude sera menée en ce sens en vue d'une proposition pour la prochaine réunion du Conseil Consultatif.

Nuit des idées à l'Alliance

Pour sa 4^{ème} édition, la « nuit des idées » a été fêtée cette année à l'Alliance le vendredi 31 janvier avec la contribution du LGM et du CFEE. Monsieur Fallourd a réalisé tout au long de la semaine dernière des « capsules » d'interviews – d'élèves, de personnels, de parents... - qui répondaient à une série de questions autour de la thématique « face au présent ». Durant la soirée, il a également filmé des personnes du public qui souhaitaient apporter leur témoignage. Un débat a été organisé en début de soirée par le CFEE sur le thème de la liberté d'expression en Ethiopie : avec la contribution de la correspondante française du Monde, du correspondant du Washington post et de deux jeunes journalistes éthiopiens de la presse indépendante. La discussion fut d'un grand intérêt, les intervenants s'exprimant avec une réelle liberté de ton et d'opinion. Plus tard dans la soirée, des spectacles de danse éthiopienne contemporaine furent présentés à un public nombreux et attentif.



Communiqué du proviseur adjoint

Baccalauréat blanc

Les épreuves du bac blanc se dérouleront du lundi 18 au vendredi 22 février. Une note de service a été adressée à tous les professeurs sur l'organisation et le déroulement des épreuves écrites et orales. Le planning définitif de passage des épreuves (horaires, durée des épreuves, salles de composition) sera prochainement distribué aux élèves.

Les épreuves de compréhension et d'expression orales du bac blanc auront lieu le jeudi 14 et vendredi 15 février.

Les élèves devront présenter leur convocation et une pièce d'identité aux surveillants de salle (passeport ou carte d'identité). Les conditions de passage des examens officielles seront strictement appliquées durant toutes les épreuves.

Rappel sur les fraudes ou tentatives de fraude pendant les épreuves : toute fraude ou tentative de fraude sera portée sur le procès-verbal de l'épreuve et signalée au chef de centre. L'article L331-3 du code de l'éducation indique que les fraudes commises dans les examens et les concours publics qui ont pour objet l'obtention d'un diplôme délivré par l'État sont réprimées dans les conditions fixées par la loi du 23 décembre 1901 réprimant les fraudes dans les examens et concours publics.

Remise des relevés de notes de mi trimestre

Les relevés de notes mi trimestre du second trimestre ont été distribués aux élèves. Nous rappelons que les élèves et les parents peuvent également consulter les notes sur l'espace parents de l'application Pronote qui se trouve sur le site internet du lycée. En cas de difficulté de connexion ou de problème d'identifiant ou de mot de passe, il est impératif de le signaler à la vie scolaire.

Les conseils du second trimestre débiteront le 11 mars à la rentrée des vacances de février. L'arrêt des notes est fixé au vendredi 8 mars.

Parcorusup 2019

Les élèves des classes de Terminale doivent vérifier que les informations qui se trouvent sur leur dossier sont exactes (orthographe du nom et prénom, date de naissance, adresse, série du Bac, LV1 et LV2, option etc.). Toute erreur ou anomalie devra être signalée au plus vite. Les élèves de Terminale qui rencontrent encore des difficultés à se connecter sur la plateforme de Parcorusup doivent impérativement le signaler au proviseur-adjoint.

Le devoir commun de français des classes de seconde aura lieu samedi matin 9 février

